

faire presque un crime ? Cela n'est pas juste, et l'on ne tient aucun compte des difficultés que rencontrent nos religieuses dans l'accomplissement de leur noble et bienfaisante mission. C'est ce que nous avons démontré dans notre dernier article sur ce sujet ; nous n'y reviendrons pas.

Nous ne pouvons pas croire que nos communautés fassent au commerce une concurrence désastreuse, et nous ne voyons pas pourquoi on voudrait les priver d'un moyen honnête et efficace de faciliter la réalisation des œuvres auxquelles elles se sont consacrées.

Certes nous ne voudrions pour aucune raison autoriser ou défendre des injustices, et nous serions les premiers à déplorer toute action qui entraverait le progrès de l'industrie nationale ; mais quand nous exposons loyalement, sans blesser personne, une thèse qui nous paraît fondée sur la justice et la vérité, nous avons le droit de demander qu'on nous réponde autrement qu'en décernant à notre argumentation l'épithète de « cynique. »

---

## LE SEIGNEUR D'OZEREAU

(LÉGENDE ORLÉANAISE)

---

En sortant de Neuville par le chemin de Chilleurs, on aperçoit, à la gauche, à travers des rideaux de peupliers, au milieu des terres labourables, une habitation bourgeoise entièrement abandonnée. Deux tourelles en ruine, et un beau portail aux larges proportions, chancelant sur ses bases, offrent encore les vestiges d'une grandeur aujourd'hui profondément humiliée. Cette demeure désolée s'appelait jadis la seigneurie d'Ozereau. Hélas ! comme tant d'illustres familles, victimes des révolutions, elle a gardé son nom, mais perdu sa dignité, et ce qu'elle a conservé de sa splendeur passée ajoute à la tristesse de sa décadence présente.

Il y a près de trois siècles, ce domaine devenait la propriété d'un commis préposé à la recette des impôts.

Issu de parents sans fortune, Emilien Corona, à l'aide de ses